

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIE

ARRÊTÉ

**portant nomination du président des commissions techniques spécialisées
des instruments de mesure**

Le ministre délégué à l'industrie,

Vu l'arrêté du 8 mars 2002 relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2002 portant nomination des membres de la commission technique spécialisée « mesurage divers » ;

Vu l'arrêté du 6 juin 2002 portant nomination des membres de la commission technique spécialisée « mesurage des fluides » ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2002 portant nomination des membres de la commission technique spécialisée « mesurage des masses » ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2002 portant nomination des membres de la commission technique spécialisée « transport, environnement » ,

A R R Ê T É :

Article 1^{er}. –

M. LETEURTROIS (Jean-Pierre), ingénieur général des mines, est nommé président des quatre commissions techniques spécialisées des instruments de mesure instituées par l'arrêté du 8 mars 2002 susvisé, en remplacement de M. ATHANÉ (Bernard).

Article 2. –

- Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « mesurage des fluides » :
- M. CHARLES (Alain), société Emerson, en remplacement de M. ROY (Daniel) ;
- M. GANTOIS (Olivier), Union française des industries pétrolières, en remplacement de M. GARDÈS (Gérard).

Article 3. –

La directrice de l'action régionale, de la qualité et de la sécurité industrielle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 7 juillet 2006

Pour le ministre et par délégation :
la directrice de l'action régionale, de la qualité et
de la sécurité industrielle,

N. HOMOBONO